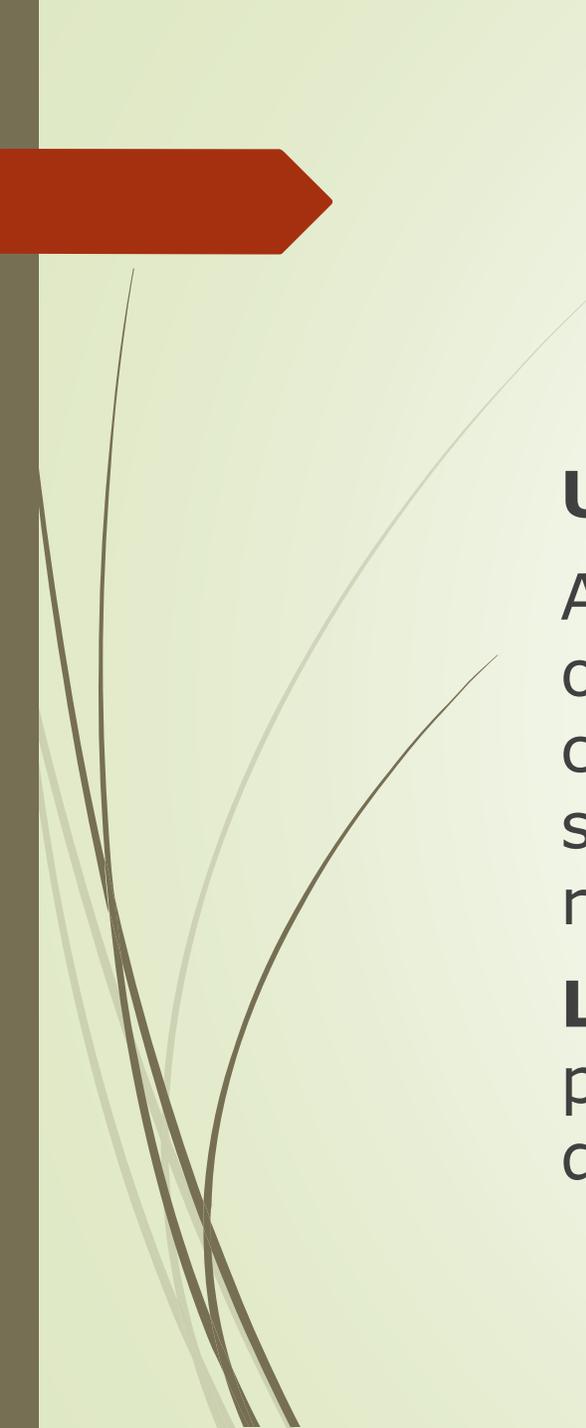




Education inclusive : l'exemple méconnu du Tessin. Expériences d'une mère d'enfant autiste

Fanny Merker



Un peu d'histoire

Au Tessin, dans les années 70, l'école spécialisée a une organisation déjà semblable à l'actuelle, peut-être à cause de **la proximité avec l'Italie**, où les enfants en situation de handicap sont intégrés dans les classes du régulier, avec un accompagnement.

Le territoire morcelé du Canton favorise les pluriclasses et l'inclusion, afin de permettre la survie des petites écoles.



L'éducation spécialisée au Tessin

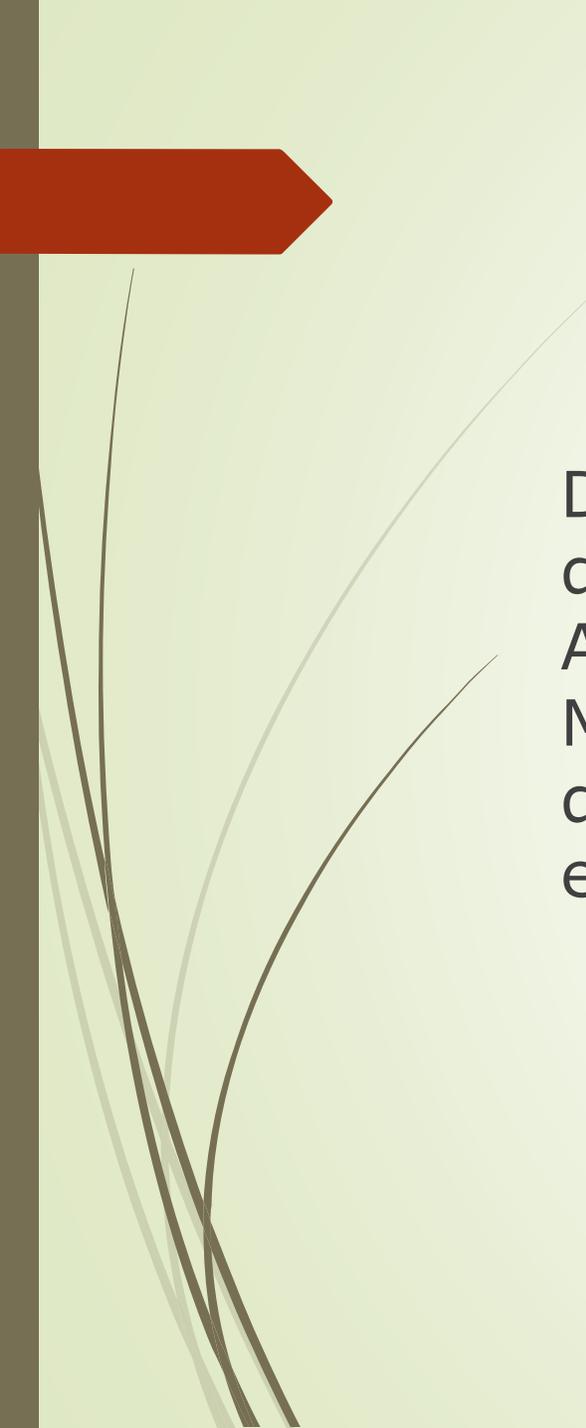
Dans les années 70, l'office de l'AI insiste afin que le Tessin se dote d'écoles spécialisées séparées, comme les autres Cantons.

Pour des raisons économiques et de morphologie du territoire, le Tessin décide d'insérer les élèves du spécialisé dans des petites classes situées dans les bâtiments des écoles régulières, ce qui favorise le contact entre tous les élèves.



Le Tessin a une structure scolaire particulière:

- L'école maternelle est une **pluriclasse** qui accueille les enfants de 3 à 6 ans (première année facultative mais 95% des enfants y sont inscrits avec des horaires progressifs)
- L'école primaire de 6 à 11 ans
- La scuola media de 11 à 15 ans
- Comme à Genève, la formation obligatoire dure jusqu'à 18 ans.

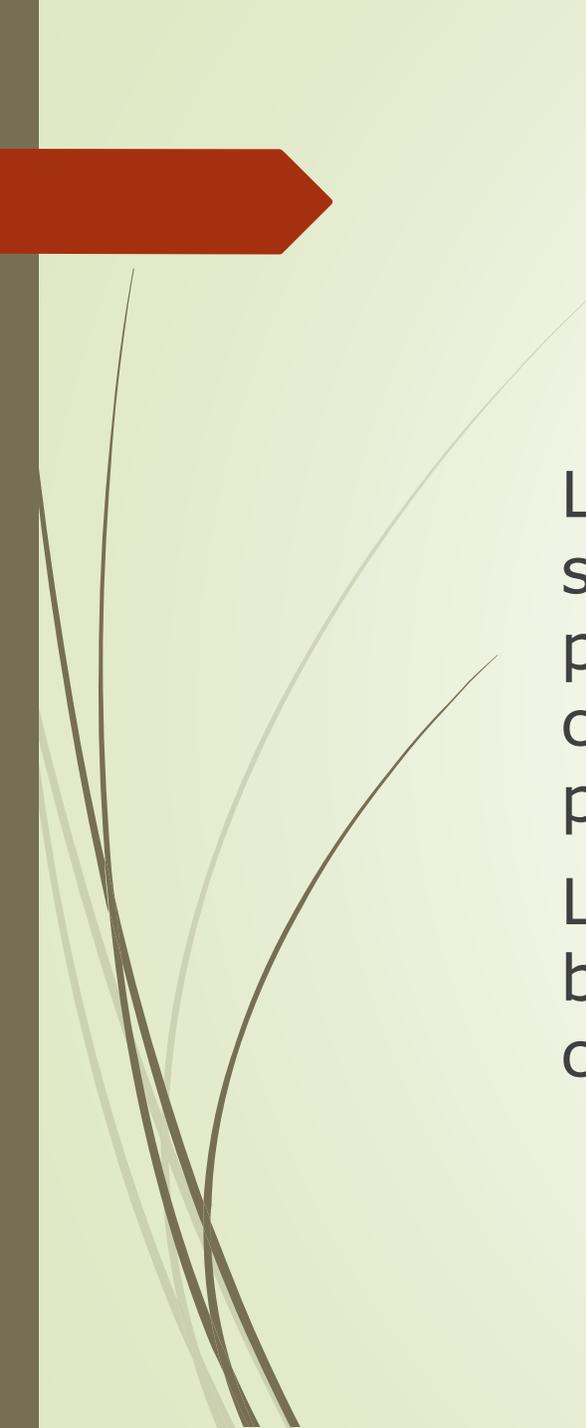


Dans l'école régulière il n'y a presque aucune séparation des élèves par «niveau»: la dernière distinction (niveau A et B en allemand et mathématiques à la Scuola Media) pourrait être levée après le projet pilote lancé dans plusieurs établissements, au profit d'un enseignement en petits groupes, appelés «laboratori».



Depuis 2011, grâce au projet lancé par 2 enseignantes du spécialisé de Biasca, des **classes inclusives** prennent pied partout dans le Canton.

Il s'agit de classes où 3-4 élèves du spécialisé et 13-14 élèves du régulier forment un groupe, suivi de 2 enseignants à plein temps, l'un du spécialisé et l'autre du régulier.



Les classes inclusives ne vont pas supplanter les classes spécialisées à effectif réduit, qui restent indispensables pour accueillir les élèves avec un trop grand déficit cognitif et/ou des troubles du comportement ou des problèmes sensoriels.

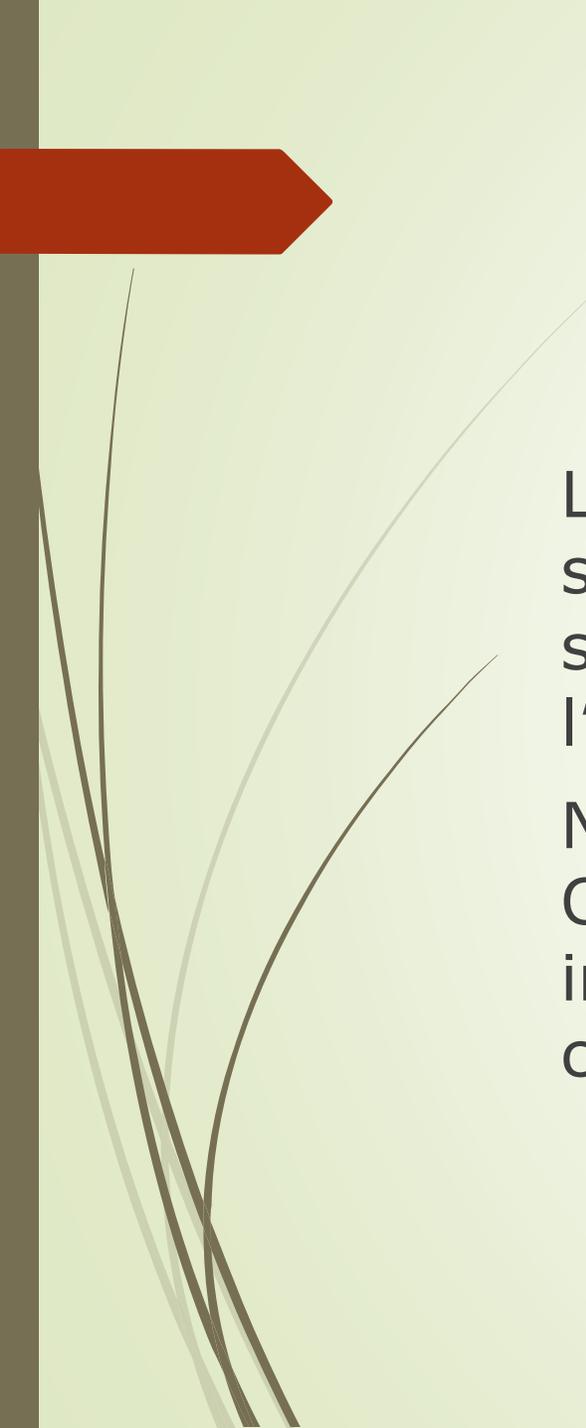
Le système est **flexible**: un élève peut passer, selon ses besoins et son évolution, d'une classe inclusive à une classe à effectif réduit et inversement.



Mon histoire, notre histoire...

Leonida, 11 ans, a un trouble sévère du spectre autistique avec déficit cognitif. Aujourd'hui on dirait : il a un autisme de niveau 3.

Le diagnostic a été tardif (4 ans et 3 mois) mais la prise en charge a été très efficace dès ses 2 ans et demi, lorsqu'il a commencé à montrer un retard cognitif et des troubles du comportement.



Le service de l'éducation précoce spécialisée (SEPS), qui s'occupe des enfants de 2 à 6 ans avec des besoins spécifiques, nous a accueillis et accompagnés jusqu'à l'entrée à l'école primaire de Leonida.

Nous avons été impliqués dans toutes les décisions (ex. OPI) et on nous a expliqué pourquoi notre fils serait inséré dans une classe spécialisée et non dans une classe inclusive.



Nous avons été rendus attentifs à la sensibilité de notre enfant aux bruits, aux mouvements rapides, à la foule.

Mais nous avons également été rassurés quant aux occasions qu'il aurait eu de rencontrer ses pairs et de faire des activités en «insertion».



Par exemple: éducation physique, musique, arts plastiques, cuisine, buvette, sorties.

Les **compétences sociales** et les interactions sont valorisées, tout en adaptant le nombre de participants et en veillant au bien-être de l'enfant dans chaque situation.

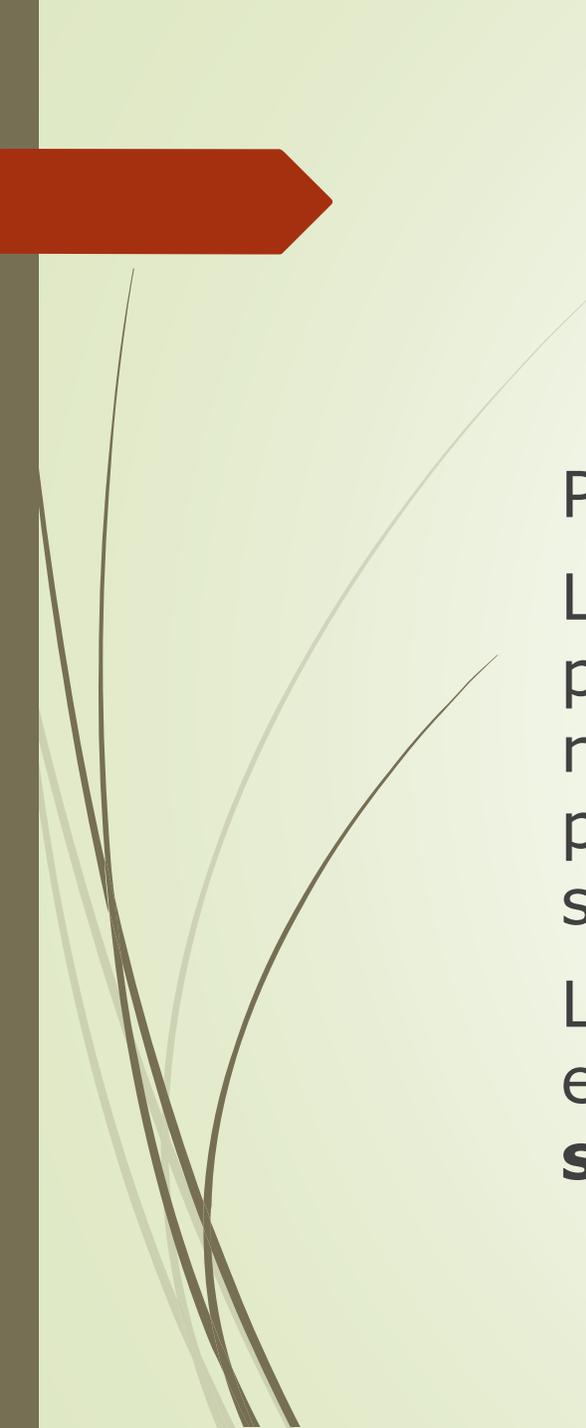


L'inclusion profite à tout le monde

Pour les enseignants:

Le recours aux PECS, aux tables TEACCH et aux agendas visuels se révèle utile avec les élèves allophones, avec un mutisme sélectif ou avec des troubles de l'attention.

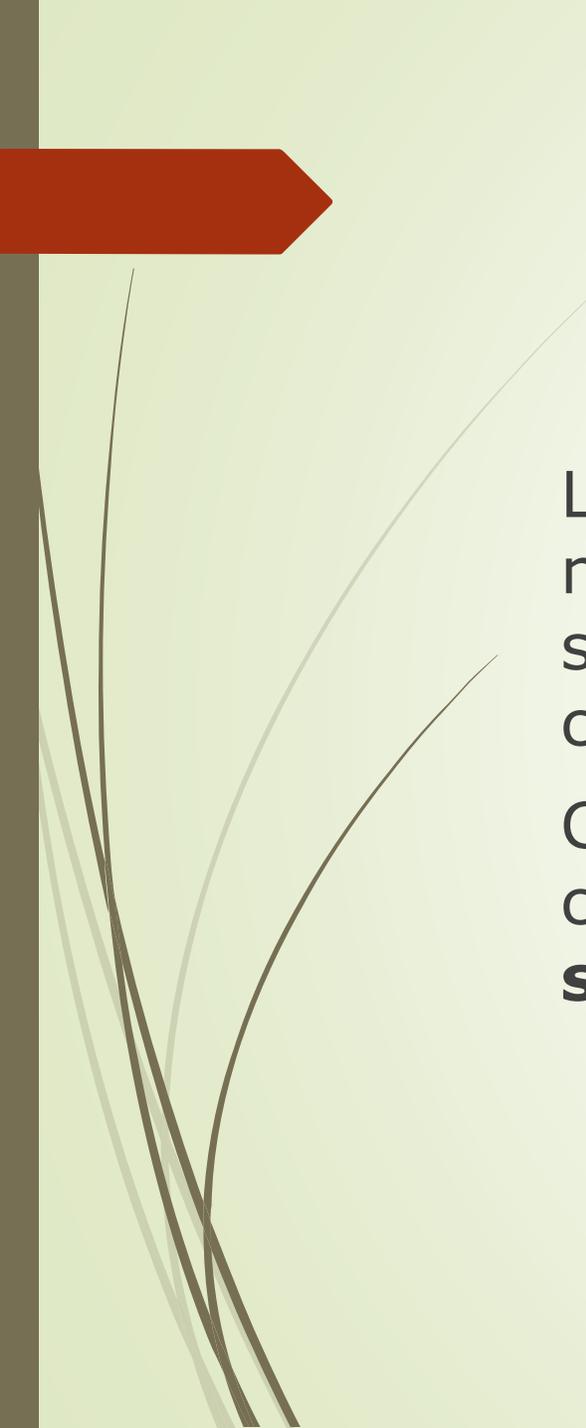
La présence d'un collègue du spécialisé offre l'occasion de **trouver ensemble de nouvelles stratégies et de nouveaux outils**, ou de les adapter aux situations.



Pour les élèves:

Les enfants, même très jeunes, sont **valorisés** car ils peuvent aider, ce qui les encourage à accepter très rapidement les différences: on remplace la compétition par **l'entraide**, on développe de nouvelles compétences sociales et on donne de la diversité une image positive.

Les camarades de Leonida ont expliqué à leurs parents et à leurs frères et soeurs ce qu'est l'autisme et les ont **sensibilisés** grâce à leur expérience directe.



Les préjugés sur l'inclusion à l'école sont malheureusement encore nombreux: les élèves en situation de handicap pourraient ralentir voire même constituer un obstacle à l'apprentissage des autres.

C'est une vision très individualiste de l'école, qui a au contraire une mission de **socialisation** et de **sensibilisation**, comme l'affirme le concordat HarmoS.



À l'article 3, paragraphe 3 le concordat HarmoS affirme en effet que:

« La scolarité obligatoire favorise chez l'élève le développement d'une personnalité autonome, ainsi que **l'acquisition de compétences sociales et du sens des responsabilités vis-à-vis d'autrui et de l'environnement.** »

L'inclusion est un excellent moyen pour acquérir et exercer ces compétences sociales.



Selon le concordat de la pédagogie spécialisée:

«La priorité doit être accordée aux **solutions intégratives** plutôt qu'aux solutions séparatives (classes spéciales) ».

De plus, les cantons « promeuvent l'intégration de ces enfants et de ces jeunes [à besoins éducatifs particuliers] dans l'école ordinaire et s'engagent à utiliser des instruments communs. »

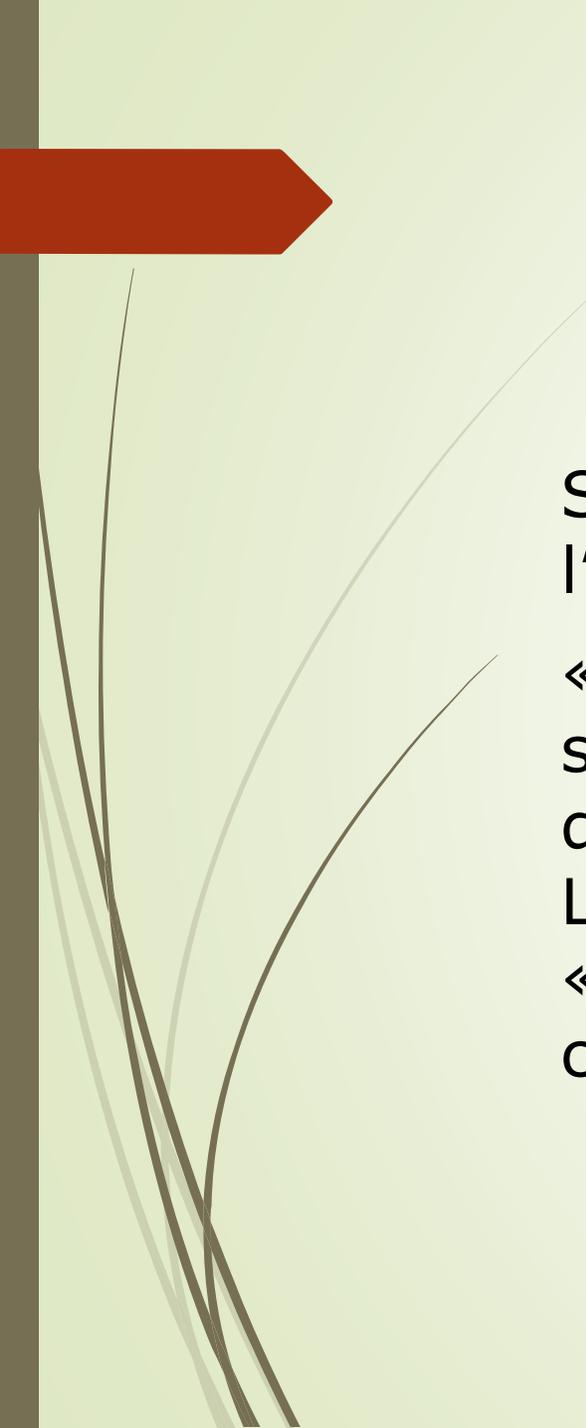


Affirmer que l'inclusion a des effets négatifs sur les élèves de l'école régulière n'est pas seulement contraire aux principes de l'école, c'est aussi mensonger : c'est la conclusion d'une étude conduite en collaboration entre l'Université de Saint Gall, l'Université de Zurich et la Confédération.



Dans un récent entretien paru dans die Volkswirtschaft la professeure Beatrix Eugster, co-autrice de l'étude en question, affirme en effet que

« **Il ne faut jamais ségréguer les enfants**, faute de quoi on crée des classes où les élèves ayant des besoins spécifiques et des résultats scolaires faibles se retrouvent entre eux. C'est justement ce scénario qui entraîne des effets très problématiques entre pairs. »



Selon Simone Balestra, chercheur et co-auteur de l'étude:

« **Le coût de l'inclusion est minime.** Au contraire, la ségrégation a des conséquences graves. Elle provoque de la souffrance, souvent elle n'aide pas l'apprentissage. La politique éducative la plus efficace consiste donc à «partager» de manière équilibrée les élèves dans les classes du régulier. »



Il n'y a donc pas de ralentissements ni d'interactions négatives entre pairs, si la présence dans une classe du régulier d'élèves ayants des besoins particuliers ne dépasse pas **15 à 20%**.

Cela correspond aux taux d'élèves du spécialisés inclus dans les classes inclusives tessinoises: 3 à 4 sur 18.



Ce que l'étude ne peut pas mesurer, en revanche, ce sont **les compétences humaines et sociales que l'inclusion produit.**

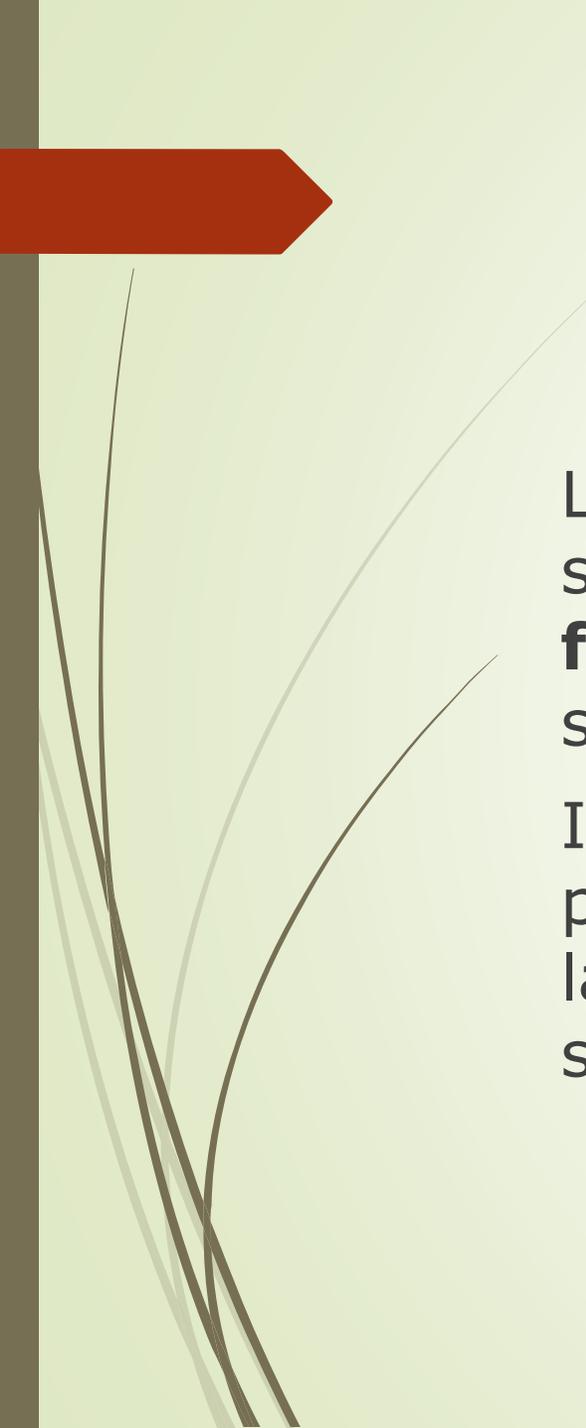
Les enfants qui vont à la même école de Leonida connaissent sa peur des bruits et des gestes soudains, ils ne s'attendent pas à ce qu'il réponde de manière cohérente à leurs questions ou les regarde dans les yeux, ils ne lui demandent pas de s'adapter à la norme.

Il a le droit d'être comme il est, qui il est.



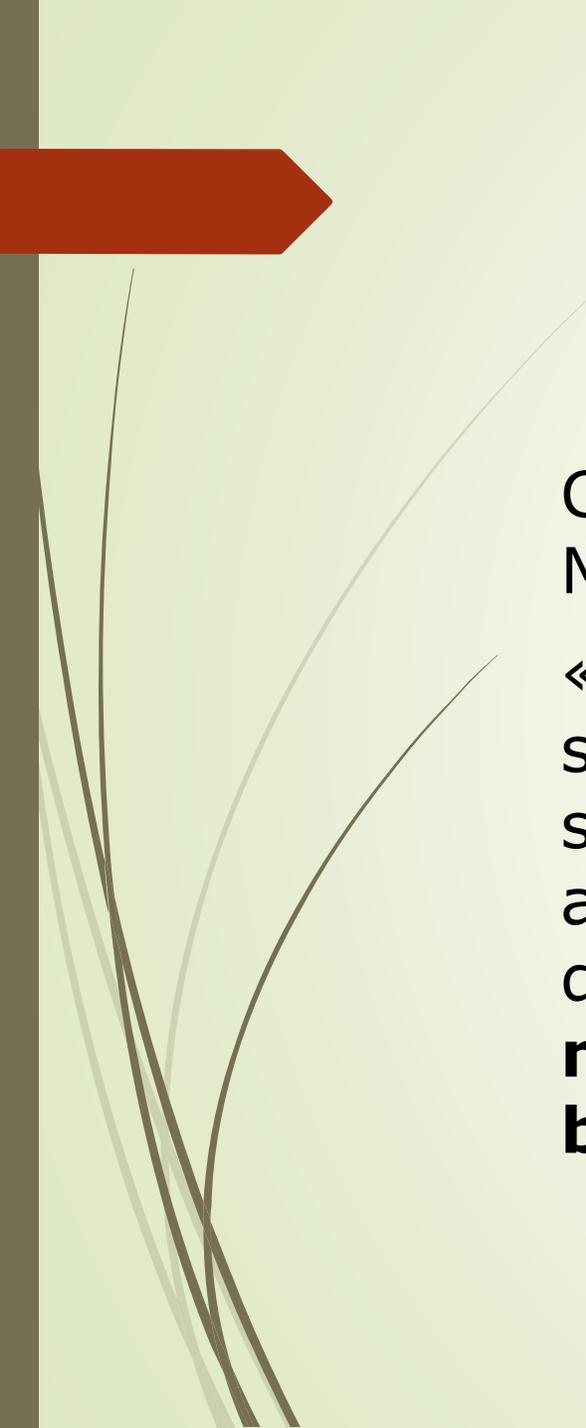
Les **parents** d'enfants handicapés ont eux aussi besoin de cette inclusion, pour eux-mêmes.

On en parle peu, et pourtant beaucoup repose sur nos épaules. Confrontés au handicap, on s'attend d'un pays prospère et civilisé comme la Suisse, que ses institutions nous soutiennent. Or, l'école séparée est une **discrimination** de plus, envers nos enfants et envers nous.



L'école inclusive est non seulement **possible**, elle est la seule solution **juste** pour tous les enfants, elle doit être **flexible** pour s'adapter aux exigences des élèves en situation de handicap et pour évoluer avec eux.

Il n'y aura pas de société inclusive si les gens ne sont pas confrontés au handicap **dès leur plus jeune âge**, à la crèche, à l'école maternelle, lorsque les constructions sociales peuvent encore évoluer.



Comme l'affirme le chef du spécialisé au Tessin Mattia Mengoni:

«De plus en plus souvent les expériences d'intégration sont accueillies positivement. On est conscient que le système scolaire doit être globalement toujours plus accessible. C'est pourquoi nous ne cessons de nous demander **de quelle manière l'école peut se modifier, afin d'accueillir les enfants ayant des besoins particuliers.** Et nous travaillons en ce sens.»

Une école pour tous les élèves, qui leur montre comment les barrières peuvent être abattues.

Une école qui s'adapte au handicap, pas l'inverse!





Bibliographie:

www.irdp.ch

Scuola ticinese in cifre.pdf (site DECS)

Classi inclusive in Ticino. Studi di caso.pdf (site DECS)

Se la classe inclusiva è migliore, CDT 27.12.2021

<https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2024/07/ecole-inclusive-pour-ou-contre/>

Bollettino primavera 2023 ATGABBES Io sogno, io scelgo

www.fondazioneDirittiUmani.ch/2021/01/24/nella-scuola-inclusione-come-un-faro/